

EXTRAIT du REGISTRE DÉPARTEMENT AIN  
des DÉLIBÉRATIONS

--o0o-- du CONSEIL MUNICIPAL

2023026

de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 23 Juin 2023

**Nombre de membres****Afférents au Conseil Municipal :** 15**En exercice :** 15**Présents :** 13**Votants :** 15**Date de la convocation**

19 JUIN 2023

**Date d'affichage**

19/06/2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-trois juin à 10h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Paul VERNAY, Maire,

**Présents :** Paul VERNAY, Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Marie-Victoire PASSERAT de la CHAPELLE, Frédéric MALBOS, Maryvonne BOUCHARD, Florence de POUMEYROL, Alain MORGILLO, Eric MEUNIER, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Emilie VAIR, Gérard FLEJOU,

**Absents excusés :** Christelle MORTEL pouvoir à Marlène BLASQUEZ, Marie-Victoire DE LA CHAPELLE pouvoir à Jean-Luc VIBERT

Madame Florence de POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

**Objet de la Délibération :****ELECTION DU MAIRE**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation du secrétaire de séance. Madame Florence de POUMEYROL est proposée pour assurer ces fonctions. Monsieur Gérard FLEJOU, le plus âgé des membres préside l'élection du Maire et procède à l'appel nominal. Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Maire.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Il est rappelé au conseil que si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un deuxième tour et, si nécessaire, à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

**PREMIER TOUR DE SCRUTIN**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

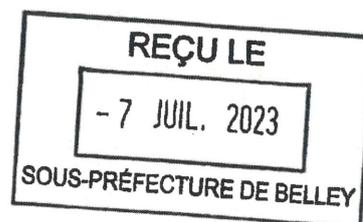
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 13

A obtenu :

- Madame Nathalie MICOLAS : 13 voix
- Monsieur Gilbert GRECO : 1 voix

Madame Nathalie MICOLAS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.



La Maire,  
MICOLAS Nathalie